

Coût du crédit et production de crédit en Nouvelle-Calédonie au 4^e trimestre 2014

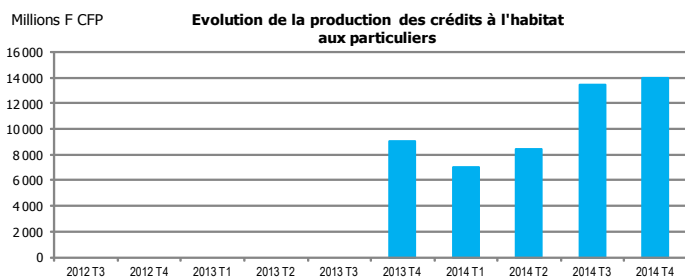
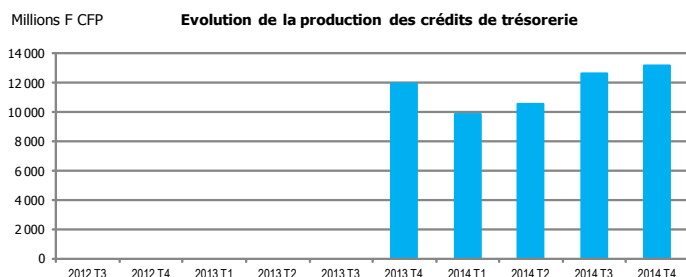
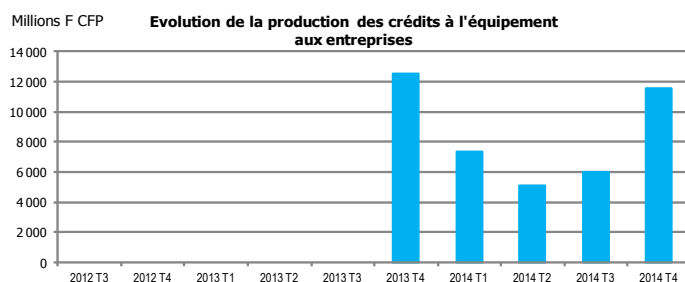
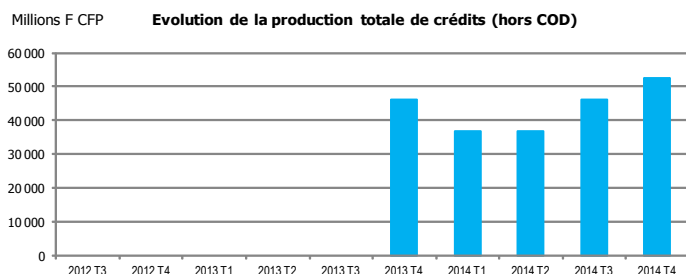
Au quatrième trimestre 2014, la **production de crédit** augmente de 14,0 % en glissement trimestriel, en raison du dynamisme des crédits à l'équipement des entreprises (+92,6 %). La production totale des crédits aux entreprises progresse ainsi de 28,8 %. En dépit de la bonne tenue des crédits à l'habitat (+4,3 %), la production des crédits aux ménages recule de 4,0 % en lien avec la baisse des crédits de trésorerie (-14,5 %) et des crédits-bails et opérations assimilées (-10,0 %). Sur un an, la production totale de crédit s'accroît de 10,5 %, bénéficiant particulièrement de la progression sensible des crédits à l'habitat aux ménages (+53,5 %) ainsi que des crédits de trésorerie aux entreprises (+31,3 %), signe d'une activité économique mieux orientée.

L'enquête sur le **coût du crédit aux entreprises** fait ressortir des situations contrastées sur le trimestre : le taux moyen pondéré des découverts augmente (+15 points de base) après trois trimestres consécutifs de baisse. A l'inverse, l'escompte affiche de nouveau un taux en repli de 15 pb (après -32 pb précédemment), et le taux moyen des crédits à moyen et long termes poursuit sa baisse (-18 pb).

L'enquête sur le **coût du crédit aux particuliers** révèle une situation relativement stable pour les crédits à l'habitat (+3 points de base). En revanche, les taux moyens pondérés des découverts et des crédits à la consommation progressent fortement (respectivement +109 et +60 points de base).

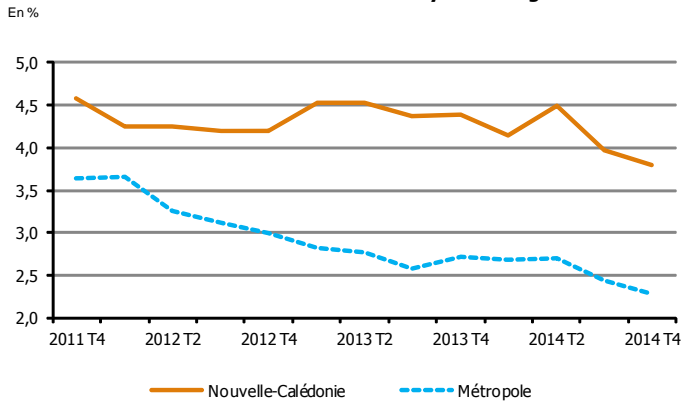
ÉVOLUTION DE LA PRODUCTION DE CRÉDIT

En millions de F CFP	Entreprises	Particuliers	Autres agents	TOTAL
Créances commerciales	6 780	0	1	6 781
Crédits de trésorerie	6 018	6 733	380	13 131
Crédits à l'équipement	11 543	0	1 219	12 762
Crédits à l'habitat	2 376	13 999	0	16 375
Crédit-bail et opérations assimilées	702	1 171	4	1 876
Autres crédits	1 614	91	0	1 705
TOTAL	29 033	21 993	1 603	52 629
Total trimestre T-1	22 549	22 904	723	46 176
Variation trimestrielle en %	28,8%	-4,0%	121,7%	14,0%
Total trimestre T-4	28 088	17 236	2 304	47 628
Variation sur un an en %	3,4%	27,6%	-30,4%	10,5%

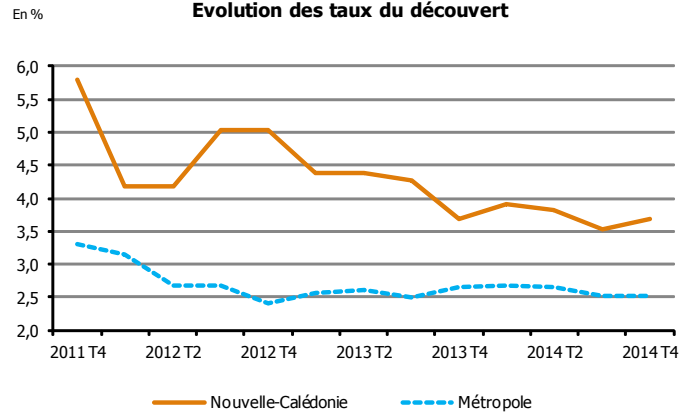


ÉVOLUTION DU COÛT DU CRÉDIT AUX ENTREPRISES

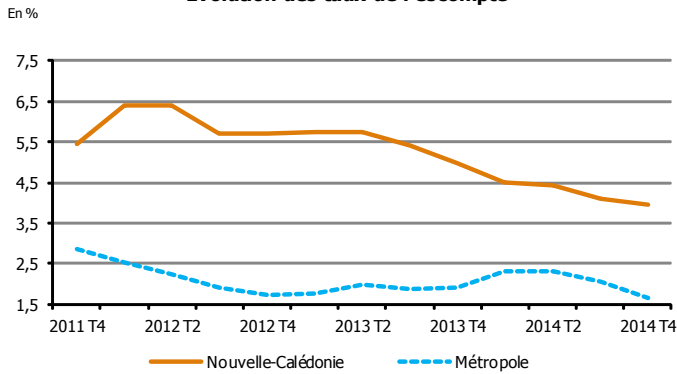
Evolution des taux des crédits à moyen et long termes



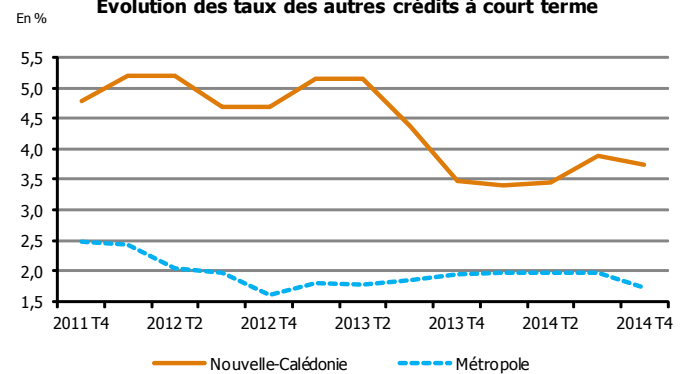
Evolution des taux du découvert



Evolution des taux de l'escompte



Evolution des taux des autres crédits à court terme

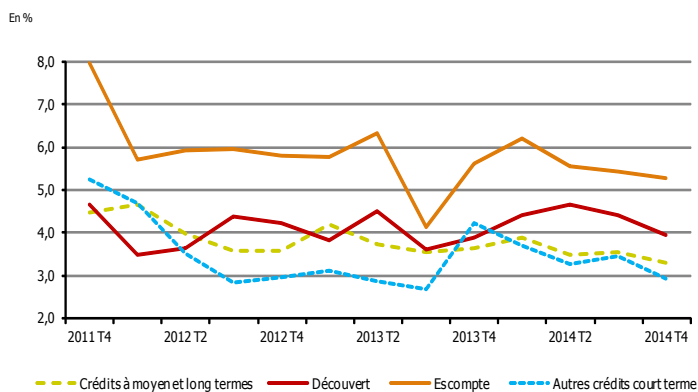


Taux moyens débiteurs en %	Taux moyen pondéré global		dont Tranche 1 : ≤ 1 819 K CFP		dont Tranche 2 : > 1 819 et ≤ 5 458 K CFP		dont Tranche 3 : > 5 458 et ≤ 9 096 K CFP		dont Tranche 4 : > 9 096 K CFP	
	Nouvelle-Calédonie	Métropole	Nouvelle-Calédonie	Métropole	Nouvelle-Calédonie	Métropole	Nouvelle-Calédonie	Métropole	Nouvelle-Calédonie	Métropole
Escompte										
2014 T3	4,10	2,07	5,46	2,93	5,51	4,14	6,00	3,70	3,12	2,41
2014 T4	3,95	1,67	5,90	3,13	5,34	3,53	5,08	3,17	2,97	2,27
Découvert										
2014 T3	3,54	2,53	10,28	9,86	8,06	6,52	6,45	4,92	2,98	3,36
2014 T4	3,69	2,53	10,26	9,92	7,99	6,42	6,23	4,63	3,16	3,54
Autres crédits à court terme										
2014 T3	3,88	1,97	6,07	3,36	4,39	3,08	4,27	2,77	3,46	2,38
2014 T4	3,74	1,74	5,96	3,14	5,23	2,88	3,92	2,70	3,58	2,20
Crédits à moyen et long termes										
2014 T3	3,97	2,44	6,64	2,98	5,40	2,68	5,06	2,68	3,65	2,75
2014 T4	3,79	2,28	5,81	2,67	5,83	2,43	5,10	2,44	3,46	2,52

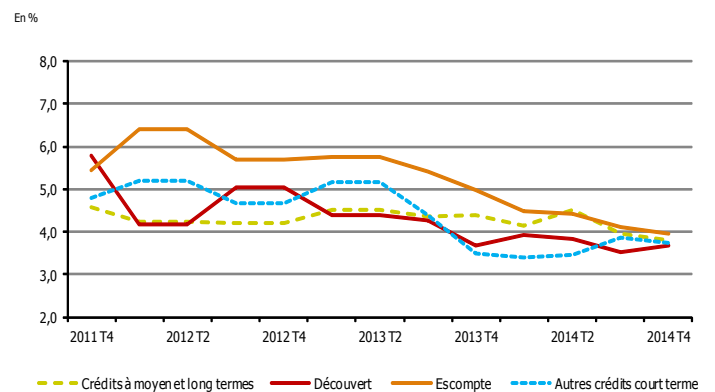
NB : La répartition par tranche en milliers de F CFP est en fonction du montant du crédit octroyé.

Évolution des taux moyens débiteurs par géographie

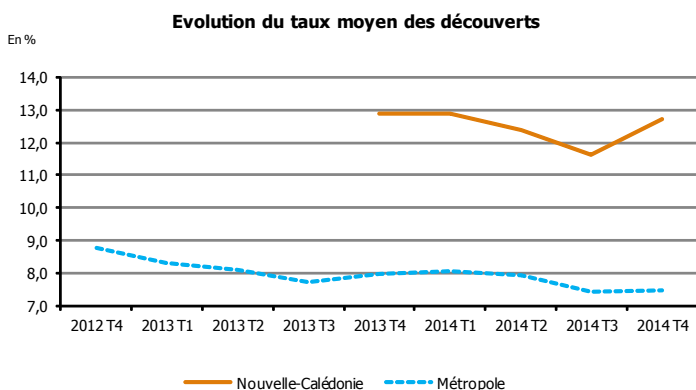
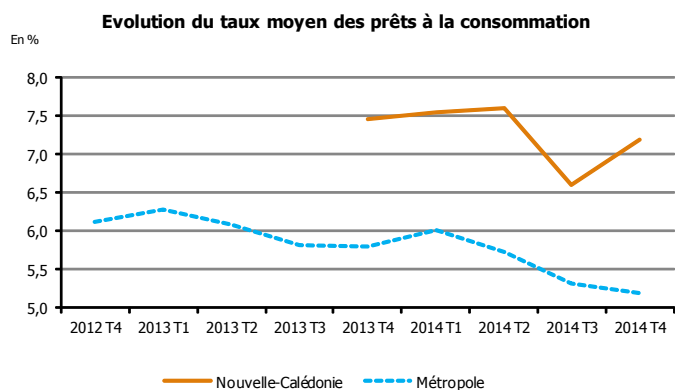
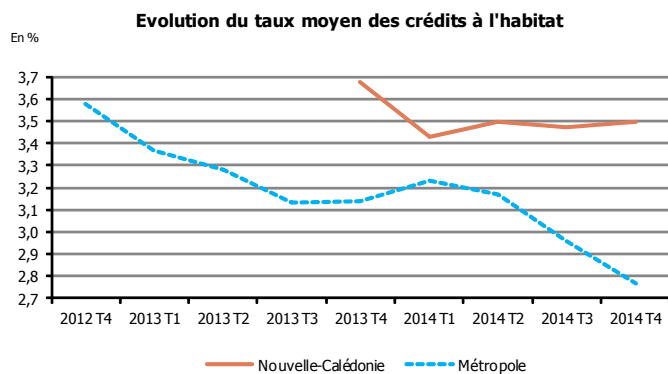
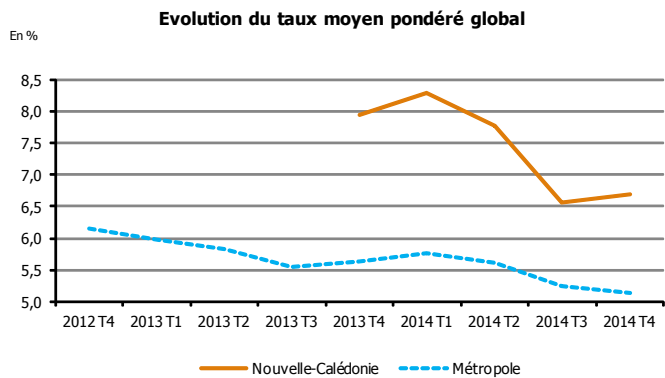
Polynésie française



Nouvelle-Calédonie



ÉVOLUTION DU COÛT DU CRÉDIT AUX PARTICULIERS

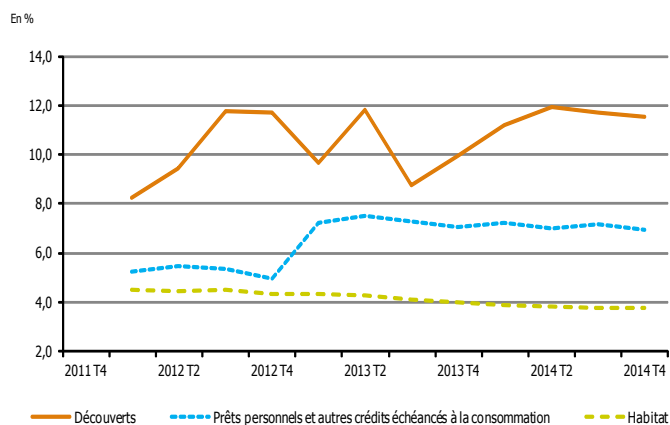


Taux moyen débiteurs en %							Variations	
		2013 T4	2014 T1	2014 T2	2014 T3	2014 T4	1 an	1 trim
Nouvelle-Calédonie	Découverts	12,87	12,87	12,38	11,62	12,71	-0,16	1,09
	Prêts personnels et autres crédits échéancés à la consommation	7,46	7,55	7,61	6,60	7,20	-0,26	0,60
	Habitat	3,68	3,43	3,50	3,47	3,50	-0,18	0,03
	TMPG*	7,95	8,28	7,78	6,56	6,69	-1,26	0,13
Métropole	Découverts	7,96	8,05	7,95	7,44	7,45	-0,51	0,01
	Prêts personnels et autres crédits échéancés à la consommation	5,80	6,02	5,72	5,32	5,19	-0,61	-0,13
	Habitat	3,14	3,23	3,17	2,96	2,77	-0,37	-0,19
	TMPG*	5,63	5,77	5,61	5,24	5,14	-0,49	-0,10

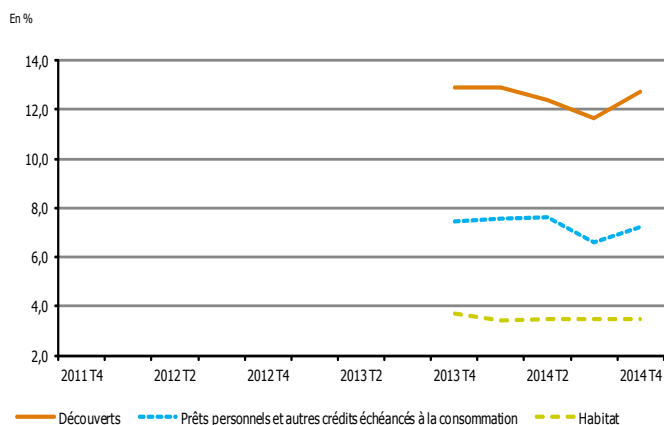
* Taux moyen pondéré global

Évolution des taux moyens débiteurs par géographie

Polynésie française



Nouvelle-Calédonie



MÉTHODOLOGIE

L'enquête sur le coût du crédit est réalisée auprès des établissements et des sociétés financières ayant leur activité en Nouvelle-Calédonie. Elle prend en compte les crédits nouveaux accordés au cours du trimestre aux sociétés non financières, aux entrepreneurs individuels ainsi qu'aux particuliers. L'enquête exploite 56 289 déclarations relatives aux crédits consentis au cours du quatrième trimestre 2014.

PRODUCTION DE CRÉDIT

Les données sur la production de crédit présentées dans cette note reprennent de façon exhaustive l'ensemble des crédits octroyés au cours du trimestre. Les créances commerciales, les crédits de trésorerie, les crédits à l'équipement, les crédits à l'habitat, les comptes ordinaires débiteurs, les crédits bails ainsi que les « autres crédits » sont décomposés pour chaque catégorie d'agent (entreprises, particuliers et « autres agents »).

COÛT DU CRÉDIT

Le calcul du coût moyen se fonde sur le taux effectif au sens étroit (TESE), c'est-à-dire la composante « intérêt » du taux effectif global (TEG). Les taux présentés dans cette note sont des taux moyens pondérés par le montant du crédit.

Les crédits aux entreprises sont définis de la façon suivante :

Les « crédits à court terme » désignent les crédits de durée inférieure ou égale à 2 ans, tandis que les « crédits à moyen et long termes » sont d'une durée initiale strictement supérieure à 2 ans.

La catégorie des « découverts » rassemble les découverts (au sens strict), ainsi que les crédits permanents (facilité de caisse).

La catégorie « escompte » regroupe l'escompte (au sens strict), les financements sur loi Dailly, les mobilisations de créances sur l'étranger et les autres créances commerciales.

Les crédits aux ménages sont définis de la façon suivante :

Les « crédits à l'habitat » intègrent l'ensemble des crédits à l'habitat des ménages et ce quelle que soit la période de fixation initiale du taux (PFIT)

Les « découverts » incluent toutes les utilisations de découvert enregistrées au cours du trimestre de référence. Le montant déclaré est le montant débiteur moyen constaté au cours du mois de référence.

Les « prêts personnels » incluent, en plus des prêts personnels, le financement des ventes à tempérament et les crédits revolving.

Les taux issus de moins de 30 observations sont signalés par un astérisque (*).

À la suite d'un changement méthodologique et des typologies des catégories de crédit intervenu en octobre 2013, les taux moyens par catégories calculés à partir de l'enquête du quatrième trimestre 2013 ne sont pas directement comparables avec ceux des enquêtes précédentes.